

Dernière mise à jour : 26.09.2022

BIENVENUE SUR NEOVERDA

La Plateforme éditée par la société NEOVERDA et accessible à l'adresse <https://www.neoverda.fr/> propose un service d'intermédiation entre des vendeurs professionnels (ci-après « **les Vendeurs** ») et des clients consommateurs (ci-après « **les Consommateurs** ») (ensemble « **les Clients** ») pour l'achat de produits liés au jardinage (aménagement paysager) et à la terre (terreux, paillage, gazon, outillage, etc.) (ci-après « **les Produits** »).

Les présentes Conditions Commerciales régissent l'achat de Produits par le Vendeur au Client (ci-après collectivement désignées comme « les Parties »), par l'intermédiaire de la Plateforme - en cas d'absence, de lacune, ou de contradiction entre les CGV Spécifiques du Vendeur et les présentes Conditions Commerciales.

ARTICLE 1 - DEFINITIONS

Les termes, mentionnés ci-dessous, ont dans les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme, la signification suivante :

- « **Acheteur Professionnel** » : désigne toute personne physique ou morale ayant la qualité de professionnel, accédant à la Plateforme et procédant à une Commande de Produits auprès d'un Vendeur.
- « **Charte de bonnes pratiques** » : désigne les critères déterminés par l'Opérateur figurant en Annexe des Conditions Générales de Services et que le Vendeur s'engage à respecter pour pouvoir commercialiser ses Produits sur la Plateforme.
- « **Catalogue** » : désigne le catalogue de Produits que le Vendeur souhaite présenter à la vente par l'intermédiaire de la Plateforme.
- « **Clients** » : désigne ensemble et indistinctement l'Acheteur Professionnel et/ou le Consommateur.
- « **Commande** » : désigne l'achat des Produits réalisé par un Client sur la Plateforme.
- « **Compte** » : désigne l'interface hébergée sur la Plateforme dans laquelle est regroupé l'ensemble des données fournies par le Client et lui permettant de gérer ses Commandes. L'accès au Compte se fait grâce aux Identifiants.
- « **Conditions Commerciales de la Plateforme** » : désigne les présentes Conditions Commerciales applicables à la vente de tout Produit par l'intermédiaire de la Plateforme et complétant, le cas échéant (en cas de lacune ou de contradiction) les CGV Spécifiques du Vendeur.
- « **Conditions Générales de Services** » : désigne les conditions contractuelles encadrant la fourniture de Services de la Plateforme par l'Opérateur aux Vendeurs.

- « **Conditions Générales d'Utilisation** » ou « **CGU** » : désigne les conditions contractuelles mises à disposition dans le footer de la Plateforme, afin d'encadrer l'utilisation de celle-ci par tout Utilisateur.
- « **CGV Spécifiques du Vendeur** » : désigne les conditions générales de vente propres au Vendeur, négociées avec le Client et régissant la vente à distance des Produits du Vendeur.
- « **Consommateur** » : désigne toute personne physique ayant la qualité de consommateur, accédant à la Plateforme et procédant à une Commande de Produits auprès d'un Vendeur.
- « **Contenus** » : désigne l'ensemble des informations, textes, logos, marques, animations, dessins et modèles, photographies, images, données et de façon générale tous les éléments et contenus de l'Utilisateur publié sur la Plateforme.
- « **Contrat de Vente** » ou « **Contrat** » : désigne l'ensemble contractuel encadrant la vente du Produit par l'intermédiaire de la Plateforme. Le Contrat de Vente est constitué des CGV Spécifiques du Vendeur, éventuellement complétées, voire remplacées par les Conditions Commerciales de la Plateforme ainsi que tout autre document annexe conclu entre le Vendeur et le Client pour régir ladite vente, et notamment la Fiche Produit. Il est précisé qu'en cas de lacune, d'absence ou de contradiction entre les Conditions Commerciales de la Plateforme et les CGV Spécifiques du Vendeur, les Conditions Commerciales s'appliqueront prioritairement.
- « **Fiche Produit** » : désigne l'offre commerciale liée à un Produit, devant fournir l'ensemble des informations essentielles légalement requises.
- « **Heures Ouvrées** » : désigne les heures de travail usuelles entendues comme toute heure travaillée du lundi au vendredi, entre 9h à 12h et de 14h à 17h.
- « **Identifiants** » : désigne l'adresse e-mail du Vendeur et ou du Client et le mot de passe, généré par ces derniers, nécessaires à l'accès à Back-Office ou au Compte sur la Plateforme.
- « **Opérateur** » : désigne la société qui gère la Plateforme et mettent en relation les Parties, qui est en l'occurrence la société NEOVERDA, société par actions simplifiée à associé unique immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro B 907 988 331, dont le siège social est situé 50 rue Ernest Renan - 69120 Vaulx-En-Velin.
- « **Page Vendeur** » : désigne l'espace attribué par l'Opérateur au Vendeur sur la Plateforme au sein de laquelle notamment :
 - Le Vendeur pourra se présenter aux Clients ainsi que ses Produits ;
 - Intégré ses CGV Spécifiques du Vendeur ainsi que ses mentions légales ;
 - Toutes informations relatives à la livraison des Produits ainsi qu'aux accès au drive.
- « **Parties** » : au pluriel, désigne ensemble le Client et le Vendeur. Au singulier, désigne une seule des deux Parties.

- « **Plateforme** » : désigne la Plateforme en ligne accessible à l'adresse suivante : <https://www.neoverda.fr/>. La Plateforme regroupe l'ensemble des pages web, Services et fonctionnalités proposés aux Utilisateurs.
- « **Prestataire de Services de Paiement** » ou « **PSP** » : désigne la société détentrice d'un agrément bancaire, fournissant, par l'intermédiaire de l'Opérateur, des services de paiement aux Vendeurs afin de leur permettre d'encaisser les paiements des Clients. Le Prestataire de Services de Paiement de l'Opérateur est : MANGOPAY SA, Société anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 22.700.000 euros, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1125 Luxembourg et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés luxembourgeois sous le numéro B173459.
- « **Produit** » : désigne les produits liés au jardinage (l'aménagement paysager) et à la terre (terres & terreaux, paillages, gazon, aménagement, plantation, outillage, engrais & rétenteurs, arrosage, etc.) proposés au Client par le Vendeur sur la Plateforme.
- « **Services** » : désigne l'ensemble des services proposés par l'Opérateur aux Utilisateurs par l'intermédiaire de la Plateforme incluant notamment le référencement sur la Plateforme, la mise en relation avec les Clients, les services de paiement.
- « **Site** » : désigne le site internet de l'Opérateur, au sein duquel la Plateforme est intégrée accessible notamment à partir de l'adresse : <https://www.neoverda.fr/>
- « **Utilisateur** » : désigne toute personne qui accède et navigue sur la Plateforme, qu'il soit Vendeur, Client, ou simple internaute.
- « **Vendeur** » : désigne tout professionnel ayant souscrit aux Services proposés par l'Opérateur sur la Plateforme.

ARTICLE 2 - OBJET

Les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme sont proposées afin d'harmoniser la politique commerciale applicable aux ventes de Produits sur la Plateforme.

En cas d'absence, de lacune ou de contradiction des CGV Spécifiques du Vendeur avec les Conditions Commerciales, les présentes Conditions Commerciales, s'appliqueront prioritairement. Ces documents prévaudront dans l'ordre suivant :

- Fiche Produit ;
- Conditions Commerciales de la Plateforme ;
- CGV Spécifiques du Vendeur.

ARTICLE 3 - ACCEPTATION DES CONDITIONS COMMERCIALES

Il est précisé que la dernière version des Conditions Commerciales s'appliquera à toute nouvelle Commande. Le Client est invité à imprimer les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme et à en conserver une copie.

Toute Commande implique obligatoirement l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Commerciales de la Plateforme.

Le Client pourra prendre connaissance des présentes Conditions Commerciales de la Plateforme au moment de la Commande d'un Produit auprès du Vendeur. Elles doivent être consultées et expressément acceptées avant toute Commande.

Le Client est invité à lire attentivement, imprimer les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme et à en conserver une copie.

Le Client préalablement à sa commande, déclare avoir la pleine capacité juridique, lui permettant de s'engager et de conclure tout éventuel Contrat de Vente ;

L'Acheteur Professionnel déclare ne pas procéder à des achats de Produits dans le but de les revendre.

ARTICLE 4 - INFORMATIONS RELATIVES AU CLIENT

Pour pouvoir passer une Commande, le Client devra, à son choix, soit s'inscrire sur la Plateforme afin de pouvoir disposer d'un Compte, soit renseigner les informations personnelles requises pour passer Commande en tant qu'invité.

A partir de ses Identifiants, le Client pourra se connecter à son Compte et passer une Commande de Produits auprès du Vendeur.

L'Acheteur Professionnel s'engage à ne procéder à des Commandes qu'à des fins exclusivement professionnelles.

Le Consommateur déclare préalablement à sa Commande que l'achat de Produits sur la Plateforme est sans rapport direct avec son activité professionnelle et est limité à une utilisation strictement personnelle.

Les informations que le Client fournit au Vendeur lors d'une Commande doivent être complètes, exactes et à jour.

Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client de confirmer, par tout moyen approprié, son identité, son éligibilité et les informations communiquées.

ARTICLE 5 - PROCESSUS DE COMMANDE DE PRODUITS

5.1. Caractéristique des Produits

Le Vendeur s'engage à présenter les caractéristiques essentielles des Produits au sein de la Fiche Produit (notamment concernant l'état du Produit et son prix) et les informations obligatoires en vertu du droit applicable.

Le Vendeur indiquera notamment, lorsqu'il y est légalement tenu :

- L'indice de réparabilité des équipements électriques et électroniques ; des éléments d'ameublement ; des produits rembourrés d'assise ou de couchage ; des éléments de bricolage et de jardin ;

- Les qualité et caractéristiques environnementales de tout Produit générateur de déchets (l'incorporation de matières recyclées, l'emploi de ressources renouvelables, la durabilité, la compostabilité, la réparabilité, les possibilités de réemploi, la recyclabilité et la présence de substances dangereuses, de métaux précieux ou de terres rares) ;
- Les règles de tri applicables.

Par conséquent, le Client accepte de les lire attentivement avant de passer commande sur la Plateforme.

Le Client reconnaît avoir vérifié l'adéquation de l'offre et des Produits à ses besoins.

Le Vendeur garantit que les Produits commercialisés sont conformes à la législation européenne en vigueur et aux normes applicables en France.

5.2. Procédure de Commande

Les Commandes de Produits sont directement passées sur la Plateforme. Pour effectuer une Commande, le Client doit suivre les étapes décrites ci-dessous.

5.2.1. Sélection des Produits

Le Client devra sélectionner le(s) Produit(s) de son choix en cliquant sur le(s) Produit(s) concerné(s) et en choisissant la quantité souhaitée ou encore, le cas échéant les caractéristiques du Produit souhaité.

Une fois le Produit sélectionné, le Produit est placé dans le panier du Client. Le Client peut ajouter à son panier autant de Produits qu'il le souhaite.

5.2.2. Commandes

Une fois les Produits placés dans son panier, le Client doit cliquer sur le panier et vérifier que le contenu de sa Commande est correct.

Pour valider le contenu du panier et procéder au paiement, le Client est invité à se connecter à son Compte ou à se créer un Compte dans les conditions définies au sein des Conditions Générales d'Utilisation. Le Client pourra également passer Commande « *en tant qu'invité* » en remplissant les informations nécessaires à la Commande.

Le Client est invité à vérifier le contenu de sa Commande (y compris la quantité et les références des Produits commandés, le moyen de paiement et le prix) et fournir l'ensemble des informations nécessaire à la facturation des Produits avant de finaliser sa Commande.

Concernant la vente de Produit, le Client est invité à sélectionner le mode de livraison parmi les modes de livraison indiqués comme disponibles sur la Plateforme.

Les modes de délivrance du Produit pourront être les suivants :

- Le retrait dans le Drive du Vendeur ;
- La Livraison à l'adresse fournie par le Client ou à un point relais.

Après vérification, le Client peut alors procéder au paiement sécurisé des Produits en suivant les instructions figurant sur la Plateforme.

Les Commandes passées doivent comprendre toutes les informations nécessaires à leur traitement.

5.2.3. *Accusé de réception*

Une fois que toutes les étapes décrites ci-dessus sont complétées, une page apparaît sur la Plateforme afin d'accuser réception de la Commande du Client. Une copie de l'accusé de réception de la Commande est automatiquement adressée au Client par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée par le biais du formulaire d'inscription ou dans l'Espace Client soit correcte.

5.2.4. *Facturation*

Pendant la procédure de commande, le Client devra saisir les informations nécessaires à la facturation.

Le Client doit notamment indiquer clairement toutes les informations relatives à la livraison, en particulier l'adresse exacte de livraison, ainsi que tout éventuel code d'accès à l'adresse de livraison.

Le Client doit également préciser le moyen de paiement choisi.

Ni le bon de commande que le Client établit en ligne, ni l'accusé de réception envoyé au Client par courrier électronique ne constituent une facture. Quel que soit le mode de commande ou de paiement utilisé, le Client pourra accéder à la facture depuis son Compte. Le Client recevra également la facture par e-mail à l'adresse renseignée par lui sur son Compte.

Le Client est informé du fait que l'Opérateur peut assurer l'édition de la facture au nom et pour le compte du Vendeur.

5.3. **Prix**

5.3.1. *Pour les Clients*

Pour tous les Produits, le Client trouvera sur les Fiches Produits des Vendeurs sur la Plateforme des prix affichés en euros Hors Taxes (HT) et en euros Toutes Taxes Comprises (TTC), ainsi que les frais de livraison applicables selon les modes de livraison proposés.

Les prix incluent en particulier la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) au taux en vigueur à la date de Commande. Toute modification du taux applicable peut impacter le prix des Produits à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau taux.

Les prix indiqués sont valables, sauf erreur grossière. Le prix applicable est celui indiqué à la date à laquelle la Commande est passée par le Client.

5.3.2. *Pour les Acheteur Professionnels*

En cas de défaut ou de retard de paiement, le Vendeur applique des pénalités de retard calculées de la façon suivante :

Pénalités de retard = (montant TTC de la facture * TAUX LEGAL APPLICABLE POUR LE SEMESTRE) * (nombre de jours de retard dans le semestre / 365)

Le Taux Légal Applicable s'entend du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 3 points de pourcentage.

Les pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture sans qu'un rappel soit nécessaire. Tout Acheteur Professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard du créancier, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Lorsque des frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, le Vendeur pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

5.4. Disponibilité des Produits

Un Produit indisponible est visible sur la Plateforme mais le Client n'aura pas la possibilité de le Commander.

En tout état de cause, il convient de rappeler que l'Opérateur ne saurait être tenu responsable de l'indisponibilité d'un Produit ou d'une quelconque conséquence sur la Commande ou de l'annulation de celle-ci, l'opération de vente étant effectuée sous la seule et entière responsabilité du Vendeur.

Si l'indisponibilité n'a pas été indiquée au moment de la Commande, le Vendeur s'engage à informer le Client sans délai si le Produit est indisponible.

Si le Client décide d'annuler sa commande de Produits indisponibles, il obtiendra le remboursement de toutes les sommes versées pour les Produits indisponibles au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le Contrat de Vente a été dénoncé.

ARTICLE 6 - DROIT DE RETRACTATION POUR LES CONSOMMATEURS

Les modalités du droit de rétractation sont prévues en Annexe 2 « Politique de rétractation » des présentes.

ARTICLE 7 - PAIEMENT

7.1. Moyens de paiement

Le Client peut payer ses Produits en ligne sur la Plateforme suivant les modes de paiement proposés c'est-à-dire par :

- Carte bancaire (Visa / Maestro / Mastercard) ;
- Paypal ;
- Virement bancaire.

Sous réserve de l'acceptation du Vendeur, l'Acheteur aura la possibilité de payer les Produits par virement à terme (virement à 60 jours à réception de la facture). Le Vendeur restant parfaitement libre de ne pas accepter le paiement à terme comme modalité de paiement, il est expressément convenu entre les Parties qu'il supporte seul le risque résultant d'un tel mode de paiement.

Lorsqu'il choisira son moyen de paiement, le Client sera redirigé vers un espace sécurisé correspondant à ce choix afin de procéder au paiement. En l'occurrence, le Client se déclare informé du fait que tout paiement sur la Plateforme se fait via le Prestataire de Services de Paiement, gérant les flux financiers.

Dans ce cadre, le Client garantit au Vendeur qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.

Toutes les mesures nécessaires seront alors prises pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur la Plateforme.

7.2. Délai de paiement

Le compte du Client sera débité dès la Commande de Produits passée sur la Plateforme.

Pour les paiements à terme, ce dernier interviendra au maximum dans les 60 (soixante) jours suivant l'émission de la facture.

7.3. Refus de paiement

Si la banque refuse de débiter une carte, le Client devra contacter l'Opérateur afin de payer la Commande par tout autre moyen de paiement valable conformément aux présentes Conditions Commerciales.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par le Client s'avèrerait impossible, la Commande et la vente seraient annulées.

ARTICLE 8 - LIVRAISON

Les modalités de livraison sont visées en **Annexe 1- « Politique de livraison »**.

ARTICLE 9 - TRANSFERT DES RISQUES ET DE LA PROPRIETE

9.1. A l'égard des Consommateurs

Le Transfert des risques est transféré au Consommateur au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui prend physiquement possession du Produit.

Lorsque le Consommateur confie le Produit à un transporteur autre que celui proposé par le Vendeur, le risque de perte ou d'endommagement du bien est transféré au Consommateur lors de la remise du Produit au transporteur.

9.2. A l'égard des Acheteur Professionnels

Sauf convention contraire particulière entre les parties, le transfert au Client des risques de vol, perte, détérioration ou destruction s'opère lors de la Livraison ou en cas de remise à un transporteur lors de la remise des marchandises au premier transporteur.

ARTICLE 10 - GARANTIE

En dehors des garanties commerciales que le Vendeur pourrait proposer pour certains Produits, tout Client bénéficie de garanties « légales », pour l'ensemble des Produits, qui sont détaillées ci-dessous, conformément à l'article L.111-1 du Code de la consommation.

13.1. Garantie de conformité applicable pour les Consommateurs

Le Consommateur est informé de l'application de [l'article L. 217-3 du Code de la consommation](#) qui prévoit la délivrance d'un Produit conforme au contrat (les présentes Conditions Commerciales) ainsi qu'aux critères énoncés à [l'article L. 217-5 du même Code](#). Le Consommateur pourra faire état des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du Produit au sens de [l'article L. 216-1](#), qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci [...] ainsi que des défauts de conformité résultant de l'emballage. Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des [articles 2224 et suivants du code civil](#). Le point de départ de la prescription de l'action du Consommateur est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité.

A cet égard, [l'article L.217-4 du Code de la consommation](#) précise que le Produit est conforme aux présentes Conditions Commerciales si [...] :

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, [...] (concernant) toute caractéristique prévue au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le Consommateur, porté à la connaissance du Vendeur au plus tard au moment de la conclusion des Conditions Commerciales et que ce dernier a accepté ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires [...] devant être fournis conformément au contrat [...]. Le Consommateur est également informé de l'application de [l'article L217-5 du Code de la consommation](#) qui précise que le Produit est conforme si [...] : 1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu de la réglementation et des normes applicables au secteur concerné ; 2° Le cas échéant, il possède les qualités que le Vendeur a présentées au Consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ; [...] 4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage [...] 6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le Consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du Produit ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le Vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

Toutefois, le Vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques s'il démontre : 1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ; 2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou 3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat. Le Consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du Produit, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat.

Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du Produit sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du Produit ou du défaut invoqué.

Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois ([Article L217-7 du Code de la consommation](#)).

En cas de défaut de conformité, le Consommateur a droit à la mise en conformité du Produit par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat dans les conditions détaillées aux [articles L. 217-8 à L.217-17 du Code de la consommation](#). Le Consommateur a par ailleurs le droit de suspendre le paiement jusqu'au respect par le Vendeur de ses obligations de garantie dans les conditions [des articles 1219 et 1220 du code civil](#).

Lorsque le Consommateur sollicite la mise en conformité, le Produit est mis à disposition du Vendeur.

La mise en conformité du Produit a lieu dans un délai raisonnable qui ne peut être supérieur à trente (30) jours suivant la demande du Consommateur et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature du Produit et de l'usage recherché par le Consommateur.

La mise en conformité du Produit a lieu sans aucun frais pour le Consommateur, lequel n'est pas tenu de payer pour l'utilisation normale qu'il a faite du Produit remplacé pendant la période antérieure à son remplacement. Le cas échéant, l'enlèvement et la reprise du Produit sont à la charge du Vendeur.

Le Vendeur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le Consommateur si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :

- De la valeur qu'aurait le Produit en l'absence de défaut de conformité ;
- De l'importance du défaut de conformité ;
- De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le Consommateur.

Le Vendeur peut refuser la mise en conformité du Produit si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard de la valeur qu'aurait le Produit en l'absence de défaut de conformité et de l'importance du défaut de conformité. Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, le Consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée.

Tout refus par le Vendeur de procéder selon le choix du Consommateur ou de mettre le Produit en conformité est motivé par écrit ou sur support durable.

Le cas échéant, tout Produit réparé dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six (6) mois. Lorsque le Vendeur a opté pour un remplacement du Produit alors que le Consommateur a fait le choix d'une réparation, un nouveau délai de garantie légale de conformité attaché au Produit remplacé court à compter du jour de la délivrance du Produit de remplacement.

Le Consommateur a le droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat (sauf si le défaut de conformité est mineur) dans les cas et selon les modalités prévus par [l'article L.217-14 du Code de la consommation](#)

Le Consommateur informe le Vendeur de sa décision d'obtenir une réduction du prix ou la résolution du contrat.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur du Produit délivré et la valeur de ce Produit en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résolution du contrat, le Consommateur restitue le Produit au Vendeur aux frais de cette dernière. Le Vendeur remboursera le Consommateur, dès réception du Produit ou de la preuve de son renvoi et au plus tard dans les quatorze (14) jours suivants. Sauf accord exprès du Consommateur et sans frais supplémentaire, le remboursement aura lieu selon même moyen de paiement que celui utilisé pour la Commande.

En cas de résolution du contrat portant sur plusieurs Produits, le Consommateur a le droit à la résolution des Conditions Commerciales pour l'ensemble des Produits, si l'on ne peut raisonnablement attendre de lui qu'il accepte de garder les seuls Produits conformes.

Le Consommateur est informé de l'application de [l'article L217-28 du Code de la consommation](#) qui précise que lorsqu'il demande pendant le cours de la garantie légale ou de la garantie consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un Produit, une remise en état couverte par cette garantie, toute période d'immobilisation suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la délivrance du Produit remis en état. Cette période court à compter de sa demande d'intervention ou de la mise à disposition pour réparation ou remplacement du Produit en cause, si ce point de départ s'avère plus favorable au Consommateur. Le délai de garantie est également suspendu lorsque le Consommateur et le garant entrent en négociation en vue d'un règlement à l'amiable.

Les dispositions du présent article sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts.

13.2. Garantie des vices cachés applicable au Client

Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés du Produit vendu qui le rendent impropre à l'usage auquel on le destine, ou qui diminuent tellement cet usage que le Client ne l'aurait pas acquis, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. ([Article 1641 du Code Civil](#))

Cette garantie permet au Client, qui peut prouver l'existence d'un vice caché, de choisir entre le remboursement du prix du Produit s'il est retourné, ou de garder le Produit et de se faire rendre une partie du prix. ([Article 1644 du Code Civil](#))

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par le Client dans un délai de deux (2) ans à compter de la découverte du vice. ([Alinéa 1^{er} de l'article 1648 du Code Civil](#))

ARTICLE 11 - RESPONSABILITE**11.1. A l'égard des Consommateurs**

Sauf dispositions d'ordre public contraires, le Vendeur ne sera pas responsable de la survenance de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant directement ou indirectement de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation des Produits.

Le Vendeur ne sera pas responsable en cas de perte ou destruction de tout bien, dommage ou dépenses ayant pour origine directe ou indirecte l'utilisation, la mauvaise utilisation ou l'incapacité d'utilisation du Produit par le Consommateur, et cela de façon indépendante ou en combinaison avec un autre Produit.

Par ailleurs, la responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables au Consommateur, notamment lors de la saisie de sa Commande.

Le Vendeur ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des cours et Tribunaux français.

11.2. A l'égard des Acheteurs Professionnels

Sauf dispositions d'ordre public contraires, le Vendeur ne sera pas responsable de la survenance de tout dommage de quelque nature qu'il soit résultant directement ou indirectement de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utilisation des Produits et notamment :

- Le Vendeur ne sera pas responsable de la survenance de tout dommage spécial, indirect ou incident tels que notamment, baisse de production, perte de profits et cela même si l'Acheteur Professionnel a été averti de la possibilité de la survenance de tels dommages ou pertes ;
- Le Vendeur ne sera pas responsable en cas de perte ou destruction de tout bien, dommage ou dépenses ayant pour origine directe ou indirecte l'utilisation, la mauvaise utilisation ou l'incapacité d'utilisation du Produit par l'Acheteur Professionnel, et cela de façon indépendante ou en combinaison avec un autre produit ;

- Le Vendeur ne sera pas responsable en cas de perte commerciale de quelle que nature qu'elle soit ;
- Le Vendeur ne sera en aucun cas tenu de fournir un matériel de remplacement.

En aucun cas, la responsabilité contractuelle du Vendeur, telle qu'elle pourrait être engagée en application des présentes Conditions Commerciales de la Plateforme, ne saurait excéder le montant des sommes payées ou restant à payer par l'Acheteur Professionnel pour l'achat du Produit en cause.

ARTICLE 12 - FORCE MAJEURE

La responsabilité de l'Opérateur ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions Commerciales découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution des présentes Conditions Commerciales. Si l'empêchement est définitif, les Conditions Commerciales sont résiliées de plein droit et les Parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du code civil.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, l'Opérateur s'efforcera d'informer le Client dès que possible.

ARTICLE 13 - DONNEES PERSONNELLES

Tout consommateur a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL <https://www.bloctel.gouv.fr/>

Conformément à la [loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 visant à encadrer le démarchage téléphonique et à lutter contre les appels frauduleux](#), tout professionnel se réserve le droit de démarcher un consommateur inscrit sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique lorsqu'il s'agit de sollicitations intervenant dans le cadre de l'exécution d'un contrat en cours et ayant un rapport avec l'objet dudit contrat, y compris lorsqu'il s'agit de proposer au consommateur des produits ou services afférents ou complémentaires à l'objet du contrat en cours ou de nature à améliorer ses performances ou sa qualité.

Le Vendeur peut être amené à collecter et traiter les données à caractère personnel des Clients de la Plateforme lors de la Commande de Produits. A ce titre, il garantit qu'il traite ces données dans le respect des droits et obligations issues de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés dans sa dernière version en vigueur dite Loi « Informatique et Libertés », et du Règlement Général sur la Protection des Personnes (RGPD).

A compter de la mise en relation avec le Client ayant procédé à une Commande de Produits, le Vendeur sera responsable des traitements de données à caractère personnel des Clients. Les données du Client sont conservées confidentiellement par le Vendeur, pour les besoins du contrat, de son exécution et dans le respect de la loi, pendant une durée de trois (3) ans maximum à compter de la fin de la relation commerciale.

Les données peuvent être communiquées, en tout ou partie, aux prestataires de services du Vendeur intervenant dans le processus de Commande.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (*Règlement général sur la protection des données* dit *RGPD*), le Vendeur assure la mise en œuvre des droits des personnes concernées .

Il est rappelé que le Client dont les données à caractère personnel sont traitées bénéficie des droits d'accès, de rectification, de mise à jour, de portabilité et d'effacement des informations qui le concernent, ainsi qu'un droit à la limitation du traitement conformément aux articles 49,50,51,53 et 55 de la Loi Informatique et Libertés et aux dispositions des articles 15, 16, 17 et 18 du Règlement Général européen sur la Protection des Personnes (RGPD).

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la Loi Informatique et Libertés et à l'article 21 du RGPD, le Client peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant, sans motif et sans frais.

Le Client peut également définir le sort de ses données après sa mort et choisir que le Vendeur communique ou non ses données à un tiers que le Client aura préalablement désigné.

Le Client peut exercer ces droits en adressant un courrier électronique à contact@neoverda.fr ou en envoyant une réclamation au Vendeur.

Enfin, le Client peut également introduire une réclamation auprès des autorités de contrôle et notamment de la CNIL (<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>).

L'ensemble de la politique liée aux traitements de données personnelles mis en œuvre par l'Opérateur est détaillée au sein de la Politique de Confidentialité de la Plateforme.

ARTICLE 14 - RECLAMATIONS

Tout Client aura la possibilité de formuler une réclamation concernant une Commande de Produits auprès du Vendeur.

Le Client pourra contacter le Vendeur depuis son Compte dès la réception de tout Produit concernant les Produits commandés ou en l'absence de réception des Produits commandés, par exemple dans les cas suivants :

- Produit non reçu ;
- Produit non conforme : le Produit reçu ne correspond pas au Produit commandé ;
- Produit endommagé : le Produit reçu est abîmé ou incomplet.

Le Client devra également indiquer le numéro de la Commande concernée.

Tout litige en lien avec la Commande de Produits sera directement réglé entre le Client et le Vendeur, seules Parties aux présentes Conditions Commerciales de la Plateforme.

Le Vendeur et/ou le Client pourra néanmoins solliciter de l'Opérateur qu'il intervienne en tant que médiateur entre eux, à partir de leur interface respective.

ARTICLE 15 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les Contenus publiés sur son espace personnel sont la propriété du Vendeur, ou sont des Contenus sur lesquels il dispose d'une licence d'utilisation.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, des Contenus, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse du Vendeur, est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'acceptation des présentes Conditions Commerciales de la Plateforme vaut reconnaissance par le Client des droits de propriété intellectuelle du Vendeur et engagement à les respecter.

ARTICLE 16 - VALIDITE DES CONDITIONS COMMERCIALES

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Commerciales de la Plateforme ne saurait affecter la validité des présentes Conditions Commerciales. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Clients à méconnaître les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme.

ARTICLE 17 - MODIFICATION DES CONDITIONS COMMERCIALES

Les présentes Conditions Commerciales de la Plateforme sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour à tout moment. Il est toutefois précisé que les Conditions Commerciales de la Plateforme applicables sont celles en vigueur au moment de la Commande. Ainsi, les modifications apportées aux Conditions Commerciales de la Plateforme ne s'appliqueront pas aux Produits déjà achetés.

ARTICLE 18 - COMPETENCE ET DROIT APPLICABLE

18.1. A l'égard des Consommateurs

LES PRESENTES CONDITIONS COMMERCIALES AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE LE CLIENT ET LE VENDEUR SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, le Client est invité à contacter le Vendeur via son Compte.

Si aucun accord n'est trouvé ou si le Client justifie avoir tenté, au préalable, de résoudre son litige directement auprès du Vendeur par une réclamation écrite sans obtenir de réponse, il sera alors proposé une procédure de médiation facultative, menée dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif aux présentes Conditions Commerciales, y compris portant sur sa validité.

Concernant les Consommateurs ayant passé commande auprès d'un Vendeur professionnel, et pour enclencher cette médiation, le Consommateur peut contacter le médiateur de la consommation de l'Opérateur Rémi Delcros, dont les coordonnées sont : 50 Rue Ernest Renan, 69120 Vaulx-en-Velin et qui peut être saisi via l'adresse : contact@neoverda.fr.

Tout Consommateur a également la possibilité de recourir à la plateforme européenne de règlement en ligne des litiges accessible à l'adresse suivante : https://ec.europa.eu/info/live-work-travel-eu/consumers/resolve-your-consumer-complaint_fr.

A DEFAUT D'ACCORD AMIABLE DANS UN DELAI D'UN (1) MOIS A COMPTER DE LA SAISINE DE L'UNE DES PARTIES, LE LITIGE POURRA ETRE SOUMIS AUX TRIBUNAUX COMPETENTS.

18.2. A l'égard des Acheteur Professionnels

LE TRIBUNAL DE COMMERCE COMPETENT DANS LE RESSORT DUQUEL SE TROUVE LE SIEGE SOCIAL DU VENDEUR SERA COMPETENT POUR CONNAITRE DE TOUT DIFFEREND AU SUJET DE L'APPLICATION DES PRESENTES CONDITIONS COMMERCIALES AINSI QUE DE LEUR INTERPRETATION, DE LEUR EXECUTION ET DES CONTRATS DE VENTE SUBSEQUENTS CONCLUS PAR LE VENDEUR, OU AU SUJET DU PAIEMENT DU PRIX, ET CE MEME EN CAS DE PLURALITE DE DEBITEURS, D'APPEL EN GARANTIE OU DE REFERE.

TOUTEFOIS LE VENDEUR SE RESERVE LE DROIT D'ASSIGNER L'ACHETEUR PROFESSIONNEL DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE DANS LE RESSORT DUQUEL L'ACHETEUR PROFESSIONNEL A SON DOMICILE.

LES PRESENTES CONDITIONS COMMERCIALES DE LA PLATEFORME AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE L'ACHETEUR PROFESSIONNEL ET LE VENDEUR SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, sera privilégiée la négociation dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif au présentes Conditions Commerciales de la Plateforme, y compris portant sur sa validité.

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de négociation devra en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit. Si au terme d'un délai de quinze (15) jours, les Parties ne parvenaient pas à s'entendre, le différend sera soumis à la juridiction compétente désignée ci-dessus.

Durant tout le processus de négociation et jusqu'à son issue, les Parties s'interdisent d'exercer toute action en justice l'une contre l'autre et pour le conflit objet de la négociation. Par exception, les Parties sont autorisées à saisir la juridiction des référés ou à solliciter le prononcé d'une ordonnance sur requête. Une éventuelle action devant la juridiction des référés ou la mise en œuvre d'une procédure sur requête n'entraîne de la part des parties aucune renonciation à la clause d'arrangement amiable, sauf volonté contraire expresse.

L'Acheteur Professionnel et le Vendeur conviennent expressément que l'ensemble de leurs échanges et actions intervenus par l'intermédiaire de la Plateforme auront force de preuve et pourront être utilisés au soutien d'une de leur prétention devant n'importe quel organe, administration ou juridiction.

Zone de livraison

La zone de livraison par défaut est la France métropolitaine, étant précisé que le Vendeur pourra restreindre la zone géographique de livraison.

Il est impossible de passer une Commande pour toute adresse de livraison située en dehors de cette zone de livraison. Les Produits sont expédiés à l'adresse de livraison que le Client aura indiquée au cours du processus de commande.

Délai d'expédition

Les délais pour préparer une Commande, avant expédition des Produits en stock sont mentionnés sur la Fiche du Produit ou à défaut dans les CGV Spécifiques du Vendeur disponible sur sa « Page Vendeur ». Ces délais s'entendent hors weekends ou jours fériés.

Un message électronique sera automatiquement adressé au Client au moment de l'expédition des Produits à condition que l'adresse électronique figurant dans le formulaire d'inscription soit correcte.

Délais & Frais de livraison

Au cours du processus de commande, le Vendeur indique au Client les délais et formules d'expédition possibles pour les Produits achetés. Les coûts d'expédition sont calculés en fonction du mode de livraison. Le montant de ces coûts sera dû par le Client en sus du prix des Produits achetés. Les détails des délais et frais de livraison sont indiqués la Fiche Produit du Vendeur.

Dans le cas où le Vendeur ne respecterait pas les délais de livraison indiqués le Client pourra résoudre le Contrat de Vente avec effet immédiat à l'expiration d'un délai raisonnable accordé par le Client au Vendeur pour procéder à l'expédition.

Dans cette hypothèse, le Vendeur procédera au remboursement de la totalité des sommes versées dans un délai maximum de quatorze (14) jours à compter de la date de résolution du Contrat de vente.

Modalités de livraison

Les modalités de livraison sont détaillées sur la Fiche Produit du Vendeur ou à défaut dans les CGV Spécifiques du Vendeur. Le Vendeur s'engage à respecter le mode de livraison choisi par le Client parmi ceux proposés par le Vendeur. Le Vendeur peut expédier une Commande en plusieurs fois, sans frais supplémentaire pour le Client.

Problèmes de livraison

Il appartient au Client de vérifier les Produits livrés dès leur livraison.

En cas de Produits incomplets, détériorés ou de non-conformité apparente, le Client devra les refuser, l'inscription de réserves sur le bon de livraison à réception desdits Produits étant inefficace.

Principe de rétractation

Le Consommateur a le droit de se rétracter du présent Contrat de Vente sans donner de motif dans un délai de quatorze jours.

Délai de rétractation

Le délai de rétractation expire quatorze (14) jours après le jour où le Consommateur ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Consommateur, prend physiquement possession du Produit.

Dans le cas où le Consommateur aurait commandé plusieurs Produits via une seule Commande donnant lieu à plusieurs livraisons (ou dans le cas d'une Commande d'un seul Produit livré en plusieurs lots), le délai de rétractation expirera quatorze (14) jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par vous, prend physiquement possession du dernier bien (ou lot).

En cas de livraison du Produit en plusieurs lots de pièces, le délai de rétractation expirera quatorze (14) jours après le jour où le Consommateur, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Consommateur, prend physiquement possession du dernier lot ou de la dernière pièce.

Notification du droit de rétractation

Pour exercer son droit de rétractation et conformément à l'article L.221-21 du Code de la consommation, le Consommateur doit notifier sa décision de se rétracter au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique) au Vendeur.

Il peut également utiliser le formulaire ci-dessous :

FORMULAIRE DE RETRACTATION – PRODUIT	
À l'attention de [Nom du Vendeur]	
Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du Produit ci-dessous :	
Référence du Produit _____	
N° de la facture : _____	
N° du bon de commande : _____	
- Commandé le [_____] / reçu le [_____]	
- Moyen de paiement utilisé :	
- Nom du Consommateur et le cas échéant du bénéficiaire de la commande :	
- Adresse du Consommateur :	
- Adresse de livraison :	
- Signature du Consommateur (sauf cas de transmission par courriel)	
- Date :	

Pour que le délai de rétractation soit respecté, le Consommateur doit transmettre sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Effets de la rétractation

En cas de rétractation de la part du Consommateur, le Vendeur s'engage à rembourser la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant, le cas échéant, du choix par le Consommateur d'un mode de livraison autre que le mode de livraison standard proposé par le Vendeur) à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du Consommateur de se rétracter (**Article L.221-24 du Code de la consommation**).

A moins qu'il ne propose de récupérer lui-même les Produits, le Vendeur peut différer le remboursement jusqu'à récupération des Produits ou jusqu'à ce que le Consommateur ait fourni une preuve de l'expédition des Produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

Le Vendeur procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Consommateur aura utilisé pour la transaction initiale, sauf accord exprès du Consommateur pour qu'il utilise un autre moyen de paiement et dans la mesure où le remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Consommateur.

Modalités de retour du / des Produit(s)

Le Consommateur devra en tout état de cause, au plus tard quatorze (14) jours après communication de sa décision de se rétracter du présent Contrat de Vente, renvoyer le bien, à l'adresse du Vendeur.

Ce délai est réputé respecté si le Consommateur renvoie le bien avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours.

En aucun cas le Consommateur ne pourra retourner le Produit auprès de l'Opérateur ou en magasin. En cas de perte du Produit lors du retour du Produit, dans le cas où le Consommateur n'aura pas retourné le Produit à l'adresse et selon les modalités communiquées par le Vendeur, ni le Vendeur ni l'Opérateur ne pourront être considérés comme responsables en cas d'impossibilité de remboursement.

Frais de retour du / des Produit(s)

Le Consommateur devra prendre en charge les frais directs de renvoi du bien.

Etat du bien retourné

Le Produit doit être retourné suivant les consignes du Vendeur et comporter notamment tous les accessoires livrés.

La responsabilité du Consommateur n'est engagée qu'à l'égard de la dépréciation du bien résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement de ce Produit. En d'autres termes, le Consommateur dispose de la possibilité de tester le Produit mais sa responsabilité pourra être engagée s'il procède à des manipulations autres que celles qui sont nécessaires.

Exclusions du droit de rétractation

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats (**Article L.221-28 du Code de la consommation**).

- 1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel ;
- 2° De fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;
- 3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
- 4° De fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmérer rapidement ;
- 5° De fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
- 6° De fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;
- 7° De fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;
- 8° De travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;
- 9° De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;
- 10° De fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;
- 11° Conclues lors d'une enchère publique ;
- 12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;
- 13° De fourniture d'un contenu numérique sans support matériel dont l'exécution a commencé avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, lorsque :
 - a) Il a donné préalablement son consentement exprès pour que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation ; et b) Il a reconnu qu'il perdra son droit de rétractation ; et c) Le professionnel a fourni une confirmation de l'accord du consommateur conformément aux dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 221-13, c'est-à-dire que le cas échéant, le professionnel fournit au consommateur, dans les mêmes conditions et avant l'expiration du délai de rétractation, la confirmation de son accord exprès pour la fourniture d'un contenu numérique non présenté sur un support matériel et de la reconnaissance de la perte de son droit de rétractation.

(Article L221-28 du Code de la consommation)